

Province de Liège

*Appel aux candidatures pour des emplois du personnel administratif
à pourvoir à la Haute Ecole de la Province de Liège pour l'année académique 2026-2027*

Conformément aux dispositions du décret du 20 juin 2008, la Province de Liège lance un appel :

- aux membres du personnel temporaire désignés à durée déterminée candidats à une désignation à titre temporaire à durée indéterminée;
- aux candidats à une désignation à titre temporaire.

I. Niveaux des fonctions

Haute Ecole de la Province de Liège Quai des Carmes 45, 4101 Seraing (Jemeppe)					
Emploi n° —	Niveau —	Nature de la charge —	Description de la fonction —	Volume de la charge (en ETP) —	Sites —
2.1.1	1	Attaché	Cellule recherche et durabilité	1	Huy/Liège Seraing/ Verviers/ Theux
2.1.2	1	Attaché	Service formation continue	1	Huy/Liège Seraing/ Verviers/ Theux
2.1.3	1	Attaché	Service relations internationales	1	Huy/Liège Seraing/ Verviers/ Theux
2.1.4	1	Attaché	Cellule appui pédagogique et numérique	1	Huy/Liège Seraing/ Verviers/ Theux
2.1.5	1	Attaché	Service gestion technique	1	Huy/Liège Seraing/ Verviers/ Theux
2.1.6	1	Attaché	Service juridique	1	Huy/Liège Seraing/ Verviers/ Theux
2.2.1	2+	Adjoint administratif de niveau 2+	Secrétariat de direction	1	Huy/Liège Seraing/ Verviers/ Theux
2.2.2	2+	Adjoint administratif de niveau 2+	Service informatique	2	Huy/Liège Seraing/ Verviers/ Theux
2.2.3	2+	Adjoint administratif de niveau 2+	Secrétariat des étudiants	2	Huy/Liège Seraing/ Verviers/ Theux
2.2.4	2+	Adjoint administratif de niveau 2+	Service bibliothèque	1	Huy/Liège Seraing/ Verviers/ Theux
2.2.5	2+	Adjoint administratif de niveau 2+	Service du personnel	1	Huy/Liège Seraing/ Verviers/ Theux

2.3.1	2	Agent administratif de niveau 2	Secrétariat des étudiants	2	Huy/Liège Seraing/ Verviers/ Theux
2.3.2	2	Agent administratif de niveau 2	Service informatique	1	Huy/Liège Seraing/ Verviers/ Theux

Titres requis :

- 2.1.1 Master de l'enseignement supérieur avec une expérience utile dans la durabilité
- 2.1.2 Master avec une orientation en sciences économiques ou commerciales
- 2.1.3 Master avec une orientation en langues
- 2.1.4 Master de l'enseignement supérieur + titre pédagogique ou Master à finalité didactique
- 2.1.5 Master en facility management ou avec une orientation technique
- 2.1.6 Master avec une orientation juridique
- 2.2.1 Bachelier avec une orientation en secrétariat
- 2.2.2 Bachelier avec une orientation en informatique
- 2.2.3 Bachelier avec une orientation en administration ou Bachelier avec une expérience utile en administration ou en secrétariat
- 2.2.4 Bachelier Bibliothécaire documentaliste
- 2.2.5 Bachelier en Gestion des ressources humaines
- 2.3.1 CESS
- 2.3.2 CESS avec une orientation en informatique

II. Introduction de la candidature

Les personnes intéressées doivent postuler par voie électronique sur le site suivant : <https://www.hepl.be/candidature> pour le 31 mai 2026 au plus tard.

Vous avez fonctionné dans l'enseignement organisé par la Province de Liège en 2025-2026, votre candidature devra être accompagnée d'un curriculum vitae détaillant :

- 1° la liste des publications scientifiques;
- 2° les diverses expériences professionnelles. Ce relevé portera la mention « néant », s'il échet.

Vous n'avez pas fonctionné dans l'enseignement organisé par la Province de Liège en 2025-2026, votre candidature devra sous peine d'irrecevabilité être accompagnée :

- a) un extrait de casier judiciaire 596.2 destiné aux contacts avec mineur, avec mention de nationalité datant de moins de 6 mois;
- b) une copie (A4) du(des) diplôme(s) accompagné(s) de leurs annexes ou brevet(s) ou certificat(s) requis;
- c) éventuellement, les justifications d'expériences professionnelles diverses;
- d) un curriculum vitae.

Remarque :

Il vous est demandé de numériser au format PDF les documents nécessaires à votre dossier en fonction de votre situation personnelle.

L'attention des candidats est attirée sur le fait que les documents visés sub. a) à d) sont réclamés en vue de contrôler s'ils remplissent les conditions énoncées au point III.

III. Conditions requises

Nul ne peut être désigné à titre temporaire, s'il ne remplit les conditions suivantes au moment de la désignation :

- 1° être d'une conduite répondant aux exigences de la fonction;
- 2° jouir des droits civils et politiques;
- 3° avoir satisfait aux lois sur la milice;
- 4° être porteur d'un des titres de capacité pour la fonction à conférer précisée ci-dessus;
- 5. satisfaisant aux dispositions légales et réglementaires relatives au régime linguistique;
- 6° avoir introduit sa candidature dans la forme et le délai fixés au présent appel;
- 7. ne pas faire l'objet d'une suspension disciplinaire ou d'une mise en non-activité disciplinaire dans une fonction de membre du personnel administratif au sein du pouvoir organisateur, ni faire l'objet d'une constatation d'incompatibilité;
- 8° ne pas avoir fait l'objet d'une démission disciplinaire, d'une révocation ou d'un licenciement pour faute grave en qualité de membre du personnel administratif au sein du pouvoir organisateur concerné.

IV. Contact

Des informations complémentaires peuvent être sollicitées via l'adresse électronique suivante : appel.candidature.dgef@provincedeliege.be